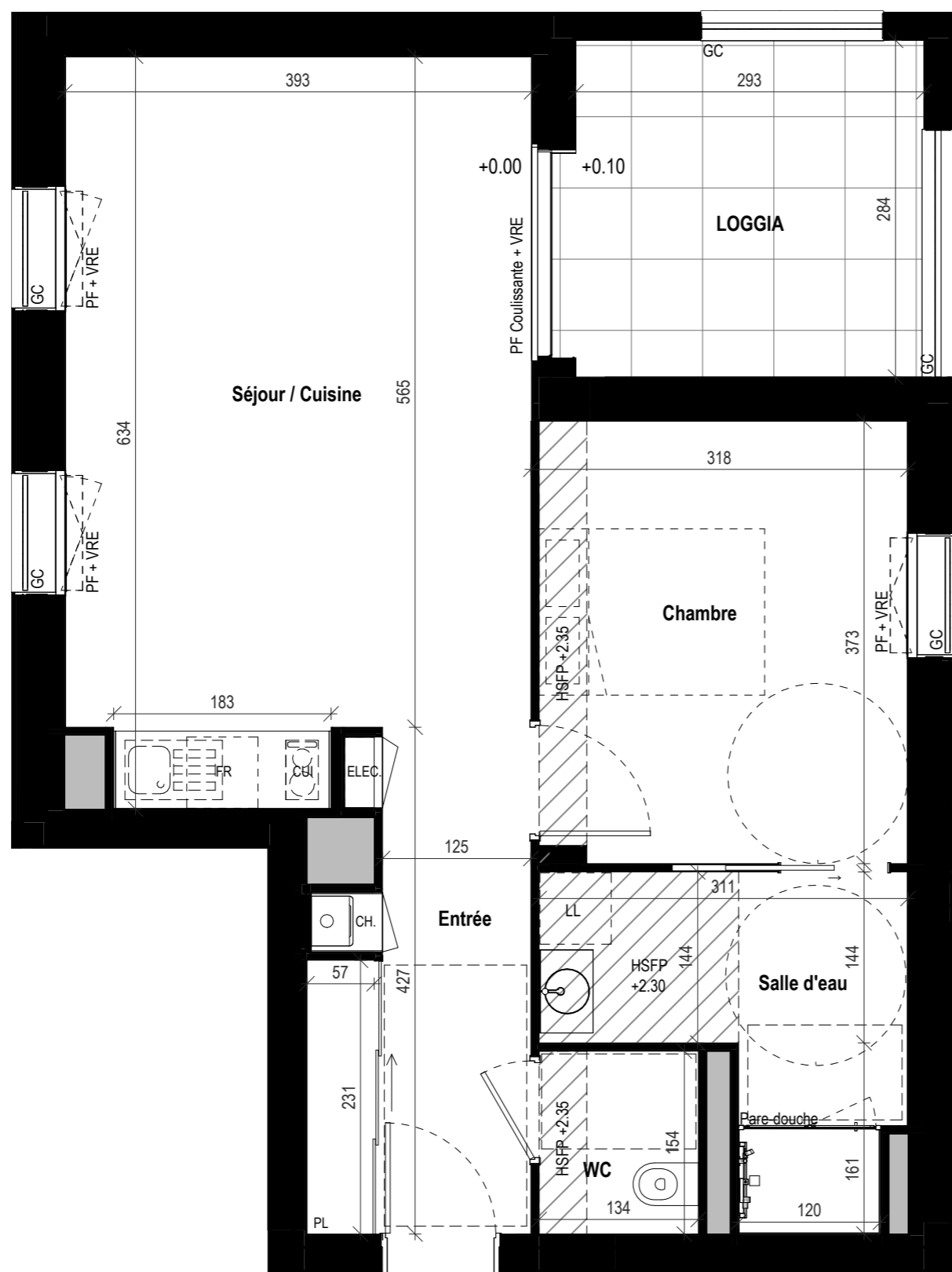
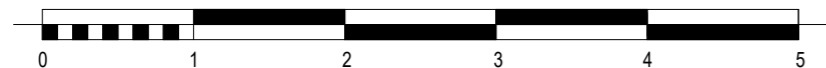


PLAN PROVISOIRE



A11 - T2



LEGENDE

- HSP Hauteur sous poutre
- HSFP Hauteur sous faux-plafond
- VRE Volet roulant Electrique
- OF / OB Fenêtre ouvrant à la française ou oscillo-battant
- PF Porte-fenêtre
- Soffite ou faux-plafond, HSP mini 2,20 m
- Al. Allège maçonnée / Vitrée
- ELEC Tableau électrique
- CH Chaudière
- 0.00/+0.08 Niveau intérieur / Niveau extérieur
- GC Garde-corps barreaudé
- PL Placard
- LV Emplacement Lave-Vaisselle
- LL Emplacement Lave-Linge
- FR Emplacement Réfrigérateur
- CUI Emplacement Cuisson


L'AVENTIN
 11 LOGEMENTS
 10, rue de l'Ilot
 35 260 CANCALE

MAITRE D'OUVRAGE
ARC PROMOTION ARMORIQUE
 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
 CS 40832 - 35208 RENNES Cedex 2
 groupe.arc@groupearc.fr
 T.02 99 86 13 86

ARCHITECTE
ALT 127
 2 Bis, Rue Félix Poirier
 35120 Dol-de-Bretagne
 atelier@alt127.fr
 T.02 99 48 36 38



| Lot N° | Logement | Type | Niveau |
|--------|----------|------|--------|
| 16 | A11 | T2 | R+1 |

SURFACES HABITABLES

| | |
|----------------------|---------------------------|
| Entrée | 6.7 m ² |
| Séjour / Cuisine | 23.6 m ² |
| Chambre | 11.5 m ² |
| Salle d'eau | 6.6 m ² |
| WC | 2.1 m ² |
| Total général | 50.5 m² |

SURFACES ANNEXES

| | |
|----------------------|--------------------------|
| LOGGIA | 8.3 m ² |
| Total général | 8.3 m² |

Nota :
 En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les surfaces et les côtes indiquées sont approximatives, les soffites, les faux plafonds et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimension. Les canalisations, retombées et regards ne sont pas figurés. Les emplacements des prises, appliques, plafonniers, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raisons techniques. La végétation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobiliers (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La fourniture de l'électroménager n'est pas prévue. Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur des revêtements de sol définitif.